

Règlement intérieur - Le Block Art & Sport

Le conseil d'administration

Vu le Code de l'éducation ;

Vu le Code du sport, notamment ses articles L.322-1 et suivants relatifs aux établissements d'activités physiques et sportives ;

Vu les statuts modifiés de l'université ;

Vu l'avis de la commission de la formation et de la vie universitaire du 11 juin 2026 ;

Le Block comprend plusieurs espaces aux usages complémentaires : une salle d'escalade de bloc partagée avec un espace scénique, une salle de musculation, une salle de danse située en mezzanine, deux vestiaires ainsi qu'une salle de convivialité principalement dédiée aux associations étudiantes. La diversité des usages et des publics accueillis nécessite l'établissement d'un cadre commun précisant les conditions d'accès, d'utilisation et de sécurité applicables à l'ensemble des espaces.

Le règlement intérieur a ainsi pour finalité :

- de garantir la sécurité des usagers et des personnels ;
- d'assurer le bon fonctionnement et la préservation des équipements ;
- de préciser les responsabilités des utilisateurs, associations et organisateurs d'activités ;
- d'encadrer les modalités d'occupation des locaux et d'organisation des événements ;
- de favoriser le respect des règles de vie collective, de prévention des risques et de tranquillité des usagers.

Après en avoir délibéré,

Approuve, à l'unanimité des suffrages exprimés, le règlement intérieur – Le Block Art & Sport.

Documents en annexe :

- Règlement intérieur – Le Block Art & Sport

Décompte des votes :	Suffrages exprimés :	20
Membres en exercice :	31	Pour : 20
Membres présents :	11	Contre : 0
Membres représentés :	9	Abstentions : 0

Visa du président, David MENIER
Par délégation, Michel GENTRIC

Transmission à la Rectrice, Chancelière des universités et publication sur le site de l'UBS : 15 juillet 2026

Service des Affaires Statutaires et Juridiques

Campus de Tohannic – rue André Lwoff – CS60573

56017 VANNES CEDEX

sasj@listes.univ-ubs.fr

www.univ-ubs.fr

Université Bretagne Sud : Faculté droit et science politique • Faculté lettres, langues, sciences humaines & sociales • Faculté Sciences & Sciences de l'Ingénieur • IAE Bretagne Sud • École d'ingénieurs ENSIBS • IUT Lorient - Pontivy • IUT Vannes • 14 laboratoires de recherche.

